

## REPONSE MUNICIPALE N° 3/2023

le 10 mai 2023

Réponse à l'interpellation de M. Jean-Etienne Holzeisen (LTDPL) « Etude Espace Derib : Un tour de manège et puis s'en va ? »

10.03.02-2305-Reponse-03-Interpellation-Holzeisen-Espace-Derib.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité répond à l'interpellation de M. Jean-Etienne Holzeisen (LTDPL) « Etude Espace Derib : Un tour de manège et puis s'en va ? » déposée lors du Conseil communal du 22 mars 2023.

*Lors du dépôt du Budget 2020, une ligne « Etude projet Espace DERIB » a été créée. Cette idée, née en 2019 (?), a même été annoncée dans la presse romande (<https://www.24heures.ch/un-espace-derib-se-dessine-au-manege-de-villard-332573257810>). Suite à cette première étape, nous avons retrouvé cette ligne dans les budgets 2021 et 2022 et également dans les comptes 2020 et 2021. Cet Espace est également un sujet de la séance de commission relative au préavis 16/2021 du 20 juin 2021 relatif au Manège de Villars et adopté en septembre de la même année ! A ce moment Promove mettait également en avant cette étude sur son site Internet (<https://promove.ch/fr/actualites/une-subvention-cantonale-lade-pour-letude-du-futur-espace-derib>) et le fait qu'elle ait eu droit à un financement partiel par le Canton.*

*En faisant référence aux budgets 2020 à 2022 et aux comptes 2020 et 2021, nous avons les questions suivantes :*

1. *Quel est le résultat de l'étude ?*

L'étude menée pour la création d'un Espace Derib sur le site du Domaine de Villard est arrivée à son terme. Dans sa conclusion, celle-ci illustre que pour attirer le public et rendre le projet viable économiquement pour un exploitant, il convient de compléter celui-ci avec des équipements annexes, sans liens directs avec l'œuvre de l'artiste ou avec les activités du manège.

Aux espaces propres souhaités dans le projet initial, tels les ateliers, le lieu d'exposition, le café et d'autres espaces pour des expositions temporaires, il serait nécessaire de compléter l'offre avec des espaces ludiques extérieurs (un parc de loisir acrobatique par exemple) et surtout un hébergement dans la maison de maître et à l'extérieur. C'est ainsi que des chambres dédiées aux œuvres et un village de tipis ont été ajoutés au projet.

La proposition porte sur une transformation complète des bâtiments principaux et des alentours directs sur la parcelle communale du domaine pour devenir un site culturel, touristique et d'hébergement rendant hommage à Derib. Ainsi un positionnement de l'offre touristique, une étude de marché et un master plan ont été ajoutés à cette étude afin de prendre en considération tous les aspects en lien avec le projet.



Malgré l'opportunité d'investir pour un projet culturel séduisant, les risques financiers sont importants puisque l'investissement se monte à près de 6,5 millions de francs (grange, maison de maître et parc extérieur) à charge de la Commune. Sans compter un investissement conséquent supplémentaire devant encore être financé par le futur exploitant pour la scénographie notamment. La rentabilité financière du projet deviendrait envisageable à partir de 5 ans au minimum.

2. *Est-ce que travail réalisé par la société Go2Play est terminé ?*

Le travail réalisé par la société Go2play est terminé à ce stade. Une présentation a ainsi été faite à la Municipalité et celle-ci s'est prononcée pour une non-entrée en matière. La famille De Ribaupierre, par le studio AS'Créations géré par la famille de l'artiste, a également été informée de l'abandon du projet en ce lieu.

3. *Est-il possible d'obtenir les conclusions de leur étude ?*

Le document relevant du secret commercial et des pistes restant à explorer dans un futur proche, la Municipalité n'entend pas pour l'instant divulguer les conclusions de l'étude préalable, au-delà des informations fournies plus haut. Certains éléments pourront servir à l'avenir dans un redimensionnement et une relocalisation du projet.

4. *Lors de l'établissement du Budget 2023, quel était l'avancement de celle-ci ?*

L'étude préalable était terminée lors de l'établissement du budget 2023. Néanmoins aucune décision formelle définitive n'était prise quant à la suite à donner. Ainsi, aucune nouvelle dépense n'était à l'ordre du jour à ce moment-là. C'est pourquoi, aucun montant n'apparaît au budget 2023.

5. *Est-ce qu'un projet culturel lié à Derib est toujours prévu sur notre territoire communal ?*

Le projet ne verra pas le jour au sein du domaine de Villard, néanmoins l'idée de rendre hommage et mettre en valeur l'œuvre de l'artiste reste d'actualité. Des éléments intéressants de l'étude de Go2play pourraient ainsi être repris. Une valorisation de l'œuvre sous une autre forme pourrait ainsi être envisagée. La Municipalité a renvoyé le dossier au service responsable afin d'étudier d'autres pistes de réflexion.

6. *La Municipalité a-t-elle envisagé d'autres projets/affectations pour les parcelles communales à proximité du Manège de Villars ?*

La seule parcelle communale concernée par le projet au domaine de Villard est la parcelle N° 1377. L'autre parcelle (N° 2527) est un DDP reconduit en 2021 pour la Société coopérative du manège de Villard pour une durée de 30 ans. A ce jour aucun autre projet est à l'étude pour la parcelle N° 1377.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 9 mai 2023





LA TOUR-DE-PEILZ

**LIBRE**

## Interpellation – Etude Espace Derib : Un tour de manège et puis s'en va ?

### Contexte

Lors du dépôt du Budget 2020, une ligne « Etude projet Espace DERIB » a été créée. Cette idée, née en 2019( ?), a même été annoncée dans la presse romande (<https://www.24heures.ch/un-espace-derib-se-dessine-au-manège-de-villard-332573257810>). Suite à cette première étape, nous avons retrouvé cette ligne dans les budgets 2021 et 2022 et également dans les comptes 2020 et 2021. Cet Espace est également un sujet de la séance de commission relative au préavis 16/2021 du 20 juin 2021 relatif au Manège de Villars et adopté en septembre de la même année ! A ce moment Promove mettait également en avant cette étude sur son site Internet (<https://promove.ch/fr/actualites/une-subvention-cantonale-lade-pour-letude-du-futur-espace-derib>) et le fait qu'elle ait eu droit à un financement partiel par le Canton.

### Questionnements

En faisant référence aux budgets 2020 à 2022 et aux comptes 2020 et 2021, nous avons les questions suivantes :

- 1) Quel est le résultat de l'étude ?
- 2) Est-ce que travail réalisé par la société Go2Play est terminé ?
- 3) Est-il possible d'obtenir les conclusions de leur étude ?
- 4) Lors de l'établissement du Budget 2023, quel était l'avancement de celle-ci ?
- 5) Est-ce qu'un projet culturel lié à Derib est toujours prévu sur notre territoire communal ?
- 6) La Municipalité a-t-elle envisagé d'autres projets/affectations pour les parcelles communales à proximité du Manège de Villars ?

En vous remerciant d'avance d'une réponse écrite à la présente interpellation.

Jean-Etienne Holzeisen